

Rétablissement de la migration piscicole - rapport final
Priorisation des assainissements et synergie avec la planification des revitalisations
 Bassin versant "Affluents du Lac de Neuchâtel"

Critères de l'outil OFEV et critères supplémentaires
 (Tab. 7 et 8 - ch. 5 du rapport)

Priorisation des revitalisations
 (bénéfice écologique - BEB, 2014)

ENVIRONNEMENT ET SCIENCES AQUATIQUES
 bureau d'études
 tél: +41 27 425 67 04
 fax: +41 27 425 67 08
 www.geau.ch

